

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 8 Procuration : 3 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Carole MICHAUD <u>Date de convocation</u> : le 05 décembre 2025</p>
<p>Réf: 25/151 OBJET : ACQUISITION DE PARCELLES APPARTENANT A LA COMMUNE</p>	<p>Présents : M. DENNE Jean-Claude ; M. MUFFAT. Michel ; Mme QUOEX Valérie; Mme MCQUADE Alisha; Mme MICHAUD Carole ;Mme MICHAUD Sonia.; Mme SIBIL Christine. Absents ou excusés : M. ROSSET André ; M. BRAIZE Richard Procuration : M DUCHEMIN Vincent : procuration à M DENNE Jean-Claude M. GAILLARD Guy : procuration à M. MUFFAT Michel Mme TAVERNIER Marie- Laure : procuration à Mme MICHAUD Carole</p>

Monsieur Grégory BRAIZE se porte acquéreur de terrains appartenant à la commune de Montriond. Dans ce cadre, Monsieur BRAIZE Richard propose au conseil municipal que la commune se porte acquéreur des parcelles suivantes :

Section	N° plan	Adresse	Contenance
A	424	PLAN DU TRONC	575 ca
A	463	PIED CHERAUAUX	576 ca
A	487	PIED CHERAUAUX	1048 ca
A	489	PIED CHERAUAUX	1329 ca
A	490	PIED CHERAUAUX	599 ca
A	496	PIED CHERAUAUX	681 ca
A	508	PIED CHERAUAUX	1506 ca
A	526	PIED CHERAUAUX	671 ca
A	540	PIED CHERAUAUX	232 ca
A	560	LE RETRAY	715 ca
A	576	LE RETRAY	155 ca
A	653	SUR LE RETRAY	510 ca
A	661	SUR LE RETRAY	1642 ca
A	669	SUR LE RETRAY	1333 ca
A	670	SUR LE RETRAY	325 ca
A	671	SUR LE RETRAY	1260 ca
A	675	SUR LE RETRAY	700 ca
A	676	SUR LE RETRAY	1810 ca
AB	1059	SOUS LES BUISSONS	115 ca
AB	60	SOUS LES BUISSONS	337 ca
AB	64	SOUS LES BUISSONS	102 ca
AB	912	SOUS LES BUISSONS	134 ca
AB	917	SOUS LES BUISSONS	263 ca
		Total	16 618 ca



Il indique que le prix de vente de ces parcelles situées en zones « N, A » du PLUI-h, est fixé à : 0,50 €/m².

Il précise que le montant de cette vente se monte à : 16.618m² X 0,50€ = 8 309,00€ soit un montant total de : **8 309,00€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTE** l'acquisition par Monsieur Grégory BRAIZE des parcelles ci-dessus énumérées, pour une surface totale 16.618m².

* **PREND ACTE** que le prix d'achat sera de 16.618 m² X 0,50 € = **8 309,00€ (Huit mille trois cent neuf euros)**

Les frais de notaire étant à la charge de Monsieur Grégory BRAIZE.

* **CHARGE** Monsieur Le Maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Le secrétaire de séance
Carole MICHAUD



Certifié exécutoire
Par transmission au représentant de l'Etat le
Et publication le

Montriond le, 10 décembre 2025
Le Maire
Jean – Claude DENNE



10